

Economie Emplois handicap

Adaptés et compétitifs

Les ateliers employant des personnes psychiquement déficientes offrent des prestations appréciées

Isabel Jan-Hess

Intégrer des personnes psychiquement déficientes, former et en réinsérer d'autres en marge de la société, ne sont plus uniquement des activités subventionnées, dites d'occupation. Aujourd'hui, ces ateliers et services professionnels fonctionnent de manière autonome et engrangent près de 36 millions de chiffre d'affaires annuel à Genève. Le personnel, composé de personnes souffrant d'une déficience psychique, d'un handicap physique ou d'une rupture dans le parcours professionnel, est sous contrat. «Ces collaborateurs, formés et encadrés par des maîtres socioprofessionnels, sont au bénéfice d'un contrat de travail de droit privé, répondant aux règles du Code des obligations», insiste Denis Schmitt, chef du service ateliers aux Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

A Genève, douze entreprises sociales et solidaires travaillent avec des personnes en adaptation professionnelle. Elles

35,88

C'est en millions le chiffre d'affaires annuel généré par la production des ateliers employant des personnes en emploi adapté dans le canton

offrent de nombreuses prestations, dans des domaines parfois absents de l'économie genevoise. «On propose notamment des réparations ou des services qui ne se font plus à Genève et sont souvent sous-traités à l'étranger», détaille Michel Blanc, chef du secteur industrie qui regroupe la mécanique générale, la serrurerie et l'électronique aux EPI. Parmi les précurseurs à Genève, l'unité de production de la Sgipa (Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes) répond aussi à une demande de travaux de conditionnement, régulièrement délocalisés par les sociétés genevoises. La Fondation Pro s'est vu confier le mandat de gestion du Chèques-emploi par le Canton. L'occasion d'offrir du travail à plus d'une dizaine de collaborateurs en emploi adapté.

Les prestations offertes par ces entreprises solidaires sont extrêmement variées et répondent à des besoins de petites PME, voire de privés, comme de grandes enseignes. Certaines, comme la Fondation Ensemble, proposent, par exemple, des stères de bois, livrés et rangés par des personnes en situation de handicap. D'autres institutions, comme Aigues-Vertes, vendent leur production agricole ou artisanale sur plusieurs marchés du canton. Des entreprises comme Réalise fonctionnent comme une passerelle de la réinsertion, en proposant des services de jardinage ou d'entretien, effectués par du personnel en formation encadré par des professionnels avertis.

2345 collaborateurs actifs

Au-delà de l'aspect économique lié à la production et à la rentabilité de ces structures, ce travail d'intégration joue un véritable rôle à tous les niveaux de la chaîne. «Ces personnes se trouvent une raison de vivre, se sentent partie prenante de la société et fières de leur savoir-faire, confie un ancien éducateur, longtemps confronté à la dépression des personnes psychiquement déficientes. A travers ces ateliers, on valorise des compétences tout en diminuant les coûts liés à la prise en charge de ces personnes qui ne vivent plus en marge de la société.»

Le nombre de ces collaborateurs différents, actifs dans une réelle économie de marché, n'est certes pas exceptionnel ni



Autonomes

Denis Schmitt, chef du service ateliers aux EPI (au centre), et Marc Bennet, maître socioprofessionnel, dans un atelier de production. Les prestations offertes par ces entreprises solidaires sont extrêmement variées et répondent à des besoins de petites PME, voire de privés, comme de grandes enseignes. GEORGES CABRERA

exponentiel. A la fin de 2013, ils étaient 2345 à travailler, avec un salaire, dans ces ateliers de production ou de services. Le manque de visibilité de ces prestations et les préjugés souvent tenaces envers les handicapés demeurent cependant un problème. «On œuvre au quotidien pour améliorer ces interactions avec le secteur privé et faire tomber ces barrières», insiste Jérôme Laederach, président d'Inso Genève (Association nationale des institu-

tions pour personnes avec handicap). Le taux d'encadrement des collaborateurs varie selon les ateliers mais n'influe pas sur les revenus de fabrication de ces entreprises. «Les salaires des maîtres socioprofessionnels sont à la charge des institutions.»

L'atelier modèle Caran d'Ache

Parmi les nombreux clients de ces entreprises sociales, Caran d'Ache fait figure

d'exemple en ayant intégré un atelier socioprofessionnel sur son site de production. «Nous collaborons déjà depuis plus de vingt ans avec les EPI», souligne Ghislaine Jacquemin, directrice des ressources humaines de Caran d'Ache. L'intégration en 2010 de ces personnes sur notre site de production a complètement modifié la dynamique. Ces employés apportent une fraîcheur dans les relations de travail et fournissent une production au

prix du marché. Ce sont des collaborateurs comme les autres.» Des communes font désormais appel à ces entreprises solidaires. Le Jardin botanique est aussi un habitué. «Nous confions la réalisation de 80% de nos herbiers aux EPI», explique le conservateur Laurent Gautier. Le travail fourni est d'excellente qualité. Le professionnalisme et la méticulosité de ces collaborateurs sont précieux pour ces tâches qui exigent une grande précision.»

«L'Etat doit montrer l'exemple et faire valoir ces compétences»

● Si la qualité et le professionnalisme des ateliers adaptés ont atteint un niveau compétitif aujourd'hui, les mandats manquent encore aux institutions pour occuper les forces disponibles.

Le conseiller d'Etat Mauro Poggia, en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Santé (DEAS), et le directeur général des Etablissements publics pour l'intégration (EPI), Alain Kolly, croisent leurs regards sur le développement de ces prestations.

Quels sont les enjeux liés à l'emploi adapté dans le canton?

Mauro Poggia (MP): Nous bénéficions à Genève de compétences et d'une main-d'œuvre efficiente dans des activités très variées. De vrais postes de travail, dont certains spécialisés dans des domaines très pointus, qu'il convient de soutenir pour des raisons à la fois sociales et économiques.

Alain Kolly (AK): Les activités de production sont prioritaires pour des institutions comme la nôtre. Le Canton subventionne 60% de notre budget total de 110 millions et 40% proviennent du revenu de ces emplois adaptés. Il est donc impératif pour nous de faire connaître nos activités de production.

Comment comptez-vous améliorer la visibilité des prestations offertes?



Le conseiller d'Etat Mauro Poggia (à dr.) et le directeur général des EPI, Alain Kolly, partagent la même volonté de promotion de ces emplois adaptés. LAURENT GUIRAUD

MP: Aujourd'hui les entreprises sociales et solidaires font partie du tissu économique genevois au même titre que les autres. En les favorisant au détriment de prestataires traditionnels genevois, on entrerait clairement dans une concurrence économique déloyale. En revanche, le Canton a une carte à

jouer pour faire connaître les différentes prestations de cette main-d'œuvre locale.

AK: Aux EPI, nous avons intégralement retravaillé notre ligne graphique et notre site Internet afin d'offrir un lien plus direct à nos mandataires et une plus grande visibilité à nos prestations.

Quels objectifs à court terme?

MP: La mise en valeur de cette production locale qui évite à certaines sociétés de sous-traiter à l'étranger des travaux qui ne sont plus réalisés à Genève. Mais que ces ateliers adaptés proposent encore.

AK: Amener à un réflexe «entreprises sociales solidaires» chez les mandataires lors d'une mise au concours pour un projet. Renforcer notre présence dans le tissu économique local. Chaque mandat est un gage de compétitivité pour nos ateliers.

Au-delà du travail en atelier de production, on compte encore très peu de ces employés différents dans la fonction publique. Pourquoi?

MP: Vous avez raison, l'Etat doit montrer l'exemple et faire valoir ces compétences. Le Canton a un certain nombre de ces collaborateurs en emploi adapté dans ses services, mais on pourrait faire mieux. Nous espérons pouvoir en intégrer davantage. Mais leur accueil nécessite souvent un encadrement que nous ne sommes pas toujours en mesure de proposer. I.J.H.

Infos générales pour le canton:

DGAS www.ge.ch/handicap
Infos EPI www.epi.ge.ch ou 022 949 03 11